



Résumé de la rencontre

Rencontre publique – Création du Comité de suivi
Projet Lamaque Sud

27 mai 2015

(Version approuvée par les membres)

MOT DE BIENVENUE

Benoît Théberge souhaite la bienvenue aux participants. Il se présente, animateur de la rencontre, membre de l'équipe de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert). Transfert a accompagné Integra Gold (ci-après Integra) depuis le début de la démarche de consultation mise en place, en lien avec le Projet Lamaque Sud. M. Théberge souligne que Transfert offre un support indépendant et possède désormais un bureau régional en Abitibi-Témiscamingue (A-T).

Plusieurs personnes présentes faisaient partie du Comité de consultation, ce qui est très positif pour assurer la continuité de la démarche. M. Théberge cède ensuite la parole à M. François Chabot, directeur ingénierie et opérations chez Integra, qui remercie les gens d'être présents. Il se dit très heureux de la participation du milieu et souligne le désir d'Integra de poursuivre la démarche dans un souci de transparence.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

M. Théberge explique que la rencontre vise à mettre en place un Comité de suivi (ci-après Comité), servant à suivre les engagements de l'entreprise, en lien avec le Projet Lamaque Sud. La démarche sera la même que celle du Comité de consultation. Les modalités de fonctionnement du Comité seront similaires, toutefois les objectifs et le mandat seront différents. La rencontre traitera entre autres des engagements attendus des membres et de l'entreprise pour assurer un bon fonctionnement du Comité, de la nomination des membres et de la proposition d'un calendrier de travail. Les présentations seront suivies d'échanges afin de recueillir les commentaires et les questions des participants. Pour ce faire, Integra présentera une proposition pour la composition du Comité. Le choix des membres se fera ensuite par les participants de façon démocratique et conviviale, durant la pause. La composition finale sera ensuite validée auprès des participants.

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT ET DES MODALITÉS DE PRISE DE PAROLE

Dans le but de maintenir un climat d'échanges harmonieux, M. Théberge mentionne aux participants :

- que les gens doivent faire preuve d'écoute et de respect;
- que toutes les questions sont bonnes;
- qu'il faut débattre sur les idées, non sur les personnes.

PRÉSENTATION D'INTEGRA

➤ Déclaration prospective

M. Chabot présente les faits saillants concernant l'entreprise. Integra Gold possède présentement une capitalisation boursière autour de 80 M\$. L'entreprise est de Vancouver, mais les projets de Lamaque Sud et Sigma sont gérés localement. L'équipe est composée de Guylaine Bois (directrice du développement durable), François Chabot (directeur des opérations et ingénierie) et de Jacques Simoneau (directeur exploration). L'entreprise génère autour de 29 emplois directs et

environ 30 emplois indirects (fournisseurs, compagnie de forage au diamant, techniciens en foresterie pour le déboisement, etc.). L'entreprise a réalisé des dépenses de 8.3 M\$ en 2015 et 10 M\$ en dépenses d'exploration sont prévus d'ici la fin de l'année. Integra a fait l'acquisition récente du site Sigma dont la production antérieure s'élevait à 9 M d'onces d'or, majoritairement souterraines.

➤ Mise à jour des activités

M. Chabot affirme que l'entreprise est maintenant prête à entamer la mise en valeur du site Lamaque Sud. La récente revue des ressources a démontré une augmentation de 40 % (6 M de tonne à 7.37 g/tonne) dont près de la moitié provient de la Zone Triangle. Il explique aussi que pour cette raison, le centre de gravité du projet se déplace vers le Sud (Zone Triangle).

La fin de la démarche de consultation en regard au Projet Lamaque Sud a été une expérience très positive. La démarche a permis à l'entreprise de faire un meilleur projet. Les consultations ont servi à bien comprendre les préoccupations et ainsi améliorer les façons de faire. Et l'apport des membres du Comité de consultation a permis d'en faire un projet où tout le monde est gagnant.

En 2015, le transfert des certificats d'autorisations (CA) de Century Mining à Integra Gold pour le site Sigma a été complété. Deux nouveaux CA ont également été reçus, concernant la phase d'exploration souterraine de la Zone Triangle. Beaucoup de démarchage a été réalisé au niveau corporatif pour recueillir le financement manquant. Les travaux de mises en valeur de la Zone Triangle ont aussi été entamés.

M. Chabot explique que les impacts sur le milieu sont limités et que la localisation est jugée supérieure en raison de la proximité des services et de l'expertise du milieu. Il s'agit donc d'un bon projet qui a une portée positive sur le milieu en plus d'une bonne recevabilité. De plus, Integra a remporté le prix Filon de 2015 pour des investissements de plus de 2 M\$.

M. Chabot présente ensuite les travaux à venir, dont :

- des travaux d'exploration de 25 000 m;
- le recrutement pour bâtir l'équipe;
- des études économiques;
- le plan de restauration du secteur sud soumis à être approuvé;
- le plan de restauration du secteur nord à réviser;
- le dépôt des garanties de 700 M\$ est à venir; avant de creuser pour aménager le portail les garanties doivent être déposées. Les sommes sont disponibles, il ne reste qu'à les déposer en fiducie;
- le démarrage du secteur nord prévu pour plus tard lorsque le moment sera opportun.

M. Chabot explique ensuite les diverses phases de travaux d'ici les deux prochaines années. La première phase de trois mois inclut : des travaux d'exploration, la création de chemins, la mise en place du portail, l'installation de la ligne électrique et de conduites d'eau, la construction de bâtiments (bureaux, sècherie et garage). Des appels d'offres sont d'ailleurs à venir sous peu pour la mise en place de ces infrastructures. Durant la seconde phase, pour les neuf mois suivants, Integra aura recours aux services d'un entrepreneur local pour avancer la rampe d'accès souterraine. Puis, l'année suivante servira à poursuivre la rampe en profondeur, à poursuivre l'exploration et à réaliser les travaux de remise en marche de l'usine Sigma. Cette année inclura également le début de l'usage de la halde à stérile et la bonification réseau de ventilation sous terre. Bien que ce soit la planification prévue, le rythme des travaux avancera en fonction du financement.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 1	
La halde à stérile se situe-t-elle dans l'ancienne « slam » Lamaque (ancien parc à résidus Lamaque?)	M. Chabot précise que non, la halde est située dans la Zone Triangle, directement au nord de la voie Goldex-Manitou.

PRÉSENTATION DU MANDAT DU COMITÉ ET DU RÔLE DES MEMBRES

➤ Démarches effectuées pour inviter la population à la rencontre de ce soir

Guylaine Bois prend ensuite la parole et souligne aux participants que beaucoup d'efforts ont été déployés pour inviter un bassin plus large de personnes, comme :

- l'envoi de courriels aux membres du Comité de consultation et à une liste de contacts plus étendue;
- l'annonce de la date et du lieu lors de la rencontre publique tenue au début du mois de mai;
- la distribution d'un aide-mémoire lors de cette même rencontre;
- des annonces dans les journaux locaux et à la radio.

Mme Bois précise que ces actions visaient à faire de la rencontre de ce soir, une réunion publique de création du Comité, à laquelle tous les citoyens intéressés étaient conviés.

➤ Exigences règlementaires associées à un comité de suivi

M. Théberge prend ensuite la parole pour présenter les exigences règlementaires liées aux comités de suivi dans le secteur minier. Ces exigences sont pour l'instant incluses dans un projet de règlement qui donne toutefois un signal clair sur les attentes gouvernementales à l'égard de la constitution et du fonctionnement des comités de suivi. Les éléments qui y sont couverts concernent : la raison d'être des comités, le support financier, le nombre minimal de membres à

prévoir, les secteurs devant être représentés, l'indépendance des membres, le nombre de rencontres à tenir sur une base annuelle et la reddition de comptes.

Tel que défini dans le projet de règlement, le but d'un comité est d'impliquer le milieu dans le développement du projet. Le mot à retenir est « implication » qui peut être interprété comme une volonté de développer une relation de collaboration et de responsabilité partagée à l'égard du développement d'un projet que l'on souhaite le plus harmonieux possible. Un comité de suivi a une durée de vie plus longue que les comités de consultation, soit tout le cycle de vie de la mine, et ce, jusqu'à la fin de la restauration. Selon le projet de règlement, un minimum de trois personnes est requis, représentant le secteur municipal, économique, résidentiel et les communautés autochtones, le cas échéant.

Le Comité doit avoir une majorité de membres indépendants. La notion d'indépendance se traduit par l'exclusion des gens ayant un contact direct avec l'entreprise, comme les employés, les personnes possédant une proximité familiale, des relations d'affaires ou encore les organismes ayant un rôle législatif face au projet. Le budget, le mode de fonctionnement et la nomination des membres sont à la discrétion du promoteur. Ce dernier a une obligation de reddition de comptes des activités et des dépenses.

➤ Objectifs spécifiques au Projet Lamaque Sud

Mme Bois explique ensuite qu'Integra a poussé la réflexion face au Comité de suivi un peu plus loin afin d'en personnaliser le modèle. L'entreprise désire maintenir le lien tout au long du projet et ainsi donner aux parties prenantes la possibilité de s'informer et de suivre les engagements. Integra désire également que les membres jouent un rôle actif. Ainsi, ils peuvent intervenir, faire avancer les discussions, échanger sur les enjeux vécus sur le terrain et prendre part à la recherche de solution conjointement avec l'entreprise.

Le mode de fonctionnement proposé inclut quatre rencontres par année pour les deux premières années, ce qui représente environ 12 h de présence sur une base annuelle.

➤ La responsabilité des membres du Comité de suivi

La responsabilité des membres est de se familiariser avec les documents de référence, de suivre les activités minières et de s'assurer de leur conformité à l'égard des engagements de l'entreprise et des conditions de réalisation du projet. Pour ce faire, le *Bilan de la démarche d'information - consultation* constitue un bon outil de référence (<http://www.integragold.com/i/pdf/Brochure-bilan-consultation-Final-web-V2.pdf>). Les documents d'information seront toujours vulgarisés et synthétisés avant d'être remis aux membres. Mme Bois rassure donc les participants en leur mentionnant de ne pas avoir de crainte s'ils ne se sentent pas experts en projet minier.

M. Théberge précise ensuite que les membres sont invités à maximiser le rayonnement du Comité en relayant les informations obtenues dans leurs réseaux respectifs et en amenant à la table de discussion les préoccupations et les questions propres à leur secteur. Cependant, il précise que la responsabilité de diffuser l'information à la population demeure sous la responsabilité de l'entreprise et que des canaux d'information sont prévus en parallèle au Comité.

Mme Bois souligne ensuite que les membres n'auront pas un rôle d'ambassadeur et n'auront pas à gérer des plaintes, sinon seulement à faire la liaison en les référant à Integra. M. Chabot ajoute que les réunions du Comité permettront à Integra d'effectuer un retour sur le traitement des plaintes.

M. Théberge conclut en affirmant qu'en effet, le Comité ne vise pas à gérer des cas particuliers de plaintes, mais bien à traiter de thématiques plus larges. Selon lui, en tant que voisins, les résidents du secteur sont les vrais experts du milieu. C'est pourquoi les membres seront invités à formuler des recommandations et à participer à la résolution de problèmes vécus sur le terrain, le cas échéant.

PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS D'INTEGRA ENVERS LE COMITÉ

Mme Bois explique qu'Integra s'engage à faire preuve de transparence, à rendre disponible l'information, à la vulgariser et à produire annuellement un rapport d'activités. Déjà, une section du site Internet est destinée au Comité de suivi. En plus de la transparence, Mme Bois présente les autres engagements de l'entreprise face au Comité.

➤ Obligations légales d'Integra face au Comité

- Assumer les frais de logistiques des rencontres.

➤ Engagements volontaires d'Integra face au Comité

- Assumer les frais de gardiennage;
- Assumer les frais de transport;
- Assumer les frais liés à l'embauche d'experts, au besoin, afin de présenter certaines thématiques;
- Assumer les frais liés aux services d'un animateur et d'un rapporteur indépendants;
- Intégrer les préoccupations, dans la mesure du possible, aux bonifications du projet.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE DÉROULEMENT TYPE DES RENCONTRES ET DE CALENDRIER

Mme Bois présente aux participants les modes de diffusion d'information qui seront mis de l'avant par Integra au cours des étapes subséquentes du projet. Parmi ceux-ci on retrouve :

- Rayonnement par les membres du Comité de suivi;
- Site Internet dynamique de l'entreprise;
- Bulletins d'information publique;
- Capsules dans les journaux locaux;
- Rencontres publiques au besoin (malgré la mise en place du Comité);

Mme Bois souligne qu'Integra restera ouverte aux autres suggestions de diffusion proposées par le Comité.

Puis, un exemple d'ordre du jour pour les futures rencontres est par la suite présenté, lequel inclut les points suivants :

- Suivi des rencontres antérieures;
- Adoption des comptes-rendus produits par Transfert;
- Mise à jour des activités du projet;
- Suivi des engagements et préoccupations (en fonction des thématiques et études cibles);
- Environnement et restauration (dépassement, déversement, études réalisées)
- Retombées économiques (achats locaux, appels d'offres, nouveaux emplois);
- Tout autre sujet proposé par les membres;
- Rétroaction sur la satisfaction des membres concernant les échanges avec Integra.

La première rencontre se tiendra à la fin du mois de juin¹. Elle portera sur les modalités de fonctionnement du Comité et inclura une visite du site, afin de permettre aux membres de prendre connaissance des zones Triangle et Sigma. Pour cette raison, la première rencontre sera exceptionnellement plus longue. Par la suite, les rencontres seront d'une durée approximative de 2 h.

Les rencontres suivantes auraient lieu en septembre 2015, décembre 2015 et février 2016. Puis, les rencontres trimestrielles auraient lieu en mai, août et novembre 2016. Integra doit toutefois attendre que le bilan financier et les autres informations sensibles aient été transmis aux investisseurs avant de les diffuser au Comité. L'entreprise s'engage à être transparente et à fournir l'information demandée par les membres, mais légalement, certaines informations doivent d'abord être partagées avec les investisseurs.

¹ En raison du court délai avant la période de vacances, il a été décidé de tenir la première rencontre du Comité de suivi au mois de septembre 2015.

QUESTIONS DE CLARIFICATION SUR LE MANDAT ET LES ENGAGEMENTS

M. Th  berge valide ensuite avec les participants si le mandat du Comit   est clair. Le tableau suivant pr  sente une synth  se des questions pos  es et des r  ponses re  ues    ce sujet.

Questions ou commentaires	R��ponses
Intervention 2	
Est-ce que le Comit�� durera aussi longtemps que la restauration?	Mme Bois confirme que oui, la dur��e de vie du Comit�� de suivi est ind��termin��e, mais l'engagement des membres est pour la p��riode qu'ils d��sirent.
Intervention 3	
Qu'est-ce qui arrive si un membre quitte le Comit��?	M. Th��berge informe les participants qu'il s'agit d'un sujet qui sera trait�� �� la prochaine rencontre, tout comme les mesures de transition, d'absence �� r��p��tition, etc.
Intervention 4	
En quoi consiste la d��finition de la relation d'affaires en vertu du statut d'ind��pendance des membres?	Mme Bois donne l'exemple d'un fournisseur qui pourrait ne pas ��tre un membre impartial au sein du Comit�� puisqu'il a un int��r��t financier �� l'��gard du d��veloppement du projet.
Intervention 5	
L'employ�� d'un fournisseur pourrait toutefois ��tre impartial?	Mme Bois affirme que oui, un employ�� pourrait ��tre membre. Le risque de conflit d'int��r��ts serait dans ce cas jug�� par les membres du Comit��, dans la mesure o�� l'individu n'est pas envoy�� par son employeur.
Intervention 6	
Il serait pr��f��rable que les employ��s des fournisseurs soient consid��r��s comme des membres ind��pendants. Sinon ��a restreint trop le bassin de personnes ��ligibles �� si��ger au Comit��.	Aucune r��ponse.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE COMPOSITION ET LES PRINCIPES À RESPECTER

Mme Bois explique ensuite que la mise en place de comités de suivi n'est pas encore obligatoire au Québec. Il s'agit d'un projet de règlement qui se concrétisera probablement très bientôt. C'est pourquoi Integra désire mettre en place un comité qui réponde déjà aux normes du ministère pour éviter d'avoir à ajuster une fois la loi entérinée.

➤ Objectifs d'Integra face au Comité de suivi

Mme Bois mentionne ensuite qu'Integra aimerait aller au-delà de ce que demande la *Loi sur les mines*. L'entreprise veut avoir des échanges efficaces et est consciente que les gens sont plus à l'aise en petit groupe. Elle recherche une bonne représentativité des parties prenantes dans le but de recevoir des opinions variées qui soient représentatives de la communauté. La diffusion de l'information est aussi plus facile si le Comité offre une bonne représentativité. Elle recherche un équilibre entre les résidents (les plus susceptibles de vivre les impacts) et les autres parties prenantes.

➤ Proposition de composition

Un total de 9 membres répartis comme suit :

- 3 résidents, en essayant d'avoir une juste répartition des secteurs résidentiels les plus proches du site (Sigma, Bourlamaque et Paquinville);
- 1 membre par secteur pour représenter : les entreprises voisines, les groupes environnementaux, la municipalité, le secteur socioéconomique et les communautés autochtones;
- 2 personnes de l'interne (Integra);
- 2 personnes de l'externe (Transfert);
- des gens des ministères pour assister à titre d'observateurs au besoin.

ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE COMPOSITION ET DÉSIGNATION DE MEMBRES ET DE SUBSTITUTS

M. Théberge annonce la façon de faire pour désigner les membres et substituts. Si une seule personne se porte volontaire, il n'y aura aucune démarche subséquente nécessaire. Si plus d'une personne veut occuper le même siège, l'équipe de Transfert accompagnera la réflexion des groupes durant la pause afin que ceux-ci choisissent leur représentant.

M. Théberge valide ensuite avec les participants s'ils considèrent que la proposition de composition leur convient. Le tableau suivant fait état des échanges qui ont suivi à ce sujet.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 7	
Pourquoi le secteur de l'éducation et recherche n'est pas là?	Mme Bois explique que la décision a été prise en fonction des sujets traités au Comité de suivi. Les sujets risquent d'être moins d'intérêts pour ce secteur et les interpeller moins que les sujets traités au sein du Comité de consultation. Elle mentionne qu'Integra s'impliquera en éducation et recherche mais que ces sujets ne seront pas abordés au Comité de suivi, mais directement avec les intervenants concernés.
Intervention 8	
Pouvons-nous augmenter le nombre de participants, en ajoutant un siège pour le secteur éducation et recherche (CFP-CEGEP-UQAT)? J'en ferais la proposition.	Mme Bois mentionne qu'un siège pourrait être ajouté pour ce secteur si les membres de ce secteur jugent que les sujets qui seront traités au Comité sont pertinents pour eux.
Intervention 9	
Mon collègue s'était impliqué au sein du Comité de consultation et nous aimerions poursuivre notre implication. Toutefois, nous pourrions siéger au sein d'autres comités techniques (ex. : environnement) si vous préférez.	M. Chabot affirme qu'Integra n'y voit aucun inconvénient.
Intervention 10	
Ce serait un plus, tant pour la transparence que pour la compréhension de la réalité de terrain.	Aucune réponse
Intervention 11	
L'éducation a tout à fait sa place pour les consultations, mais pour un Comité de suivi ça ne me semble pas pertinent, considérant qu'Integra a déjà déterminé les indicateurs et les paramètres de suivi.	M. Théberge précise alors qu'il est possible au sein des travaux du Comité de suivi de bonifier la démarche, mais qu'effectivement la base de ce Comité est le suivi des engagements déjà discutés.

Intervention 12	
J'en fais la proposition (ajouter le secteur éducation et recherche).	M. Théberge questionne les participants à savoir si cette proposition fait consensus, ce qui est le cas. Il demande alors s'il y a un volontaire pour occuper le siège représentant le secteur recherche et éducation.
Intervention 13	
Oui, madame Sophie-Anne Soumis, Coordonnatrice du service aux entreprises du Centre national des mines.	M. Théberge confirme que le siège additionnel sera donc ajouté dès maintenant à la composition du Comité.
Intervention 14	
Concernant l'exigence d'avoir une majorité de membres indépendants : s'il y a seulement un résident non-indépendant, mais que la majorité est indépendante, est-ce que ça fonctionne? À Val-d'Or, tout le monde a un lien de près ou de loin avec les mines.	Mme Bois confirme que oui, ça pourrait fonctionner. Le règlement demande que la moitié des membres soit indépendants. Les apparences de conflit d'intérêts seront jugées à la pièce.
Intervention 15	
De toute façon, un comité implique plusieurs personnes, donc si une personne est en conflit d'intérêts, ça ne veut pas dire que les autres vont l'écouter	Mme Bois soutient qu'en effet, un conflit d'intérêts serait facilement décelable par les membres en fonction des interventions de l'individu.
Intervention 16	
Y a-t-il des gens intéressés à participer au sein des groupes de VTT?	Mme Bois confirme qu'Integra les a déjà sollicités et qu'ils ont confirmé ne pas être intéressés.
Intervention 17	
Je serais intéressée à participer comme observatrice, étant employée du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).	Mme Bois affirme que cela ne cause aucun inconvénient et que les coordonnées de chacun seront recueillies afin de construire la liste de diffusion.

➤ **Volontaires au sein des résidents**

M. Théberge demande quels sont les volontaires intéressés à titre de résidents? 6 personnes sont intéressées à titre de membre et une personne est intéressée à titre de substitut. M. Théberge invite donc les gens à prendre une pause. Les résidents sont invités à se réunir en sous-groupe pour procéder à la désignation de leurs représentants.

PAUSE**RETOUR EN PLÉNIÈRE SUR LA COMPOSITION**

À la suite des échanges survenus, M. Théberge présente la composition du Comité de suivi, pour laquelle la liste des membres est disponible à l'annexe 3. Il a été convenu par les personnes présentes d'ajouter à la composition proposée par Integra, un membre résident et un membre du secteur éducation et recherche.

PROCHAINE RÉUNION

Mme Bois valide la disponibilité des membres en vue de la prochaine rencontre, prévue à la fin du mois de juin². Le tableau suivant offre une synthèse des échanges survenus à ce sujet.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 18	
Serait-il possible de fixer la date de la prochaine rencontre dès ce soir considérant les vacances?	Aucune réponse
Intervention 19	
Je suggère qu'on envoie un sondage Doodle.	Mme Bois confirme que l'utilisation de cet outil sera maintenue et qu'un sondage sera transmis aux membres.
Intervention 20	
Est-il possible de fixer la date de la 2 ^e rencontre tout de suite?	Mme Bois mentionne qu'aujourd'hui non, par contre dès la rencontre de juin, les dates seront établies pour l'ensemble des rencontres.

MOT DE LA FIN

M. Théberge, Mme Bois et M. Chabot, remercie les gens pour leur présence et implication. Ils invitent les membres du Comité à partager leurs coordonnées aux fins de la liste de diffusion.

² Comme mentionnée précédemment dans le texte, en raison du court délai avant la période de vacances, il a été décidé de tenir la première rencontre du Comité de suivi au mois de septembre 2015.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Participants

21 personnes ont pris part à la rencontre

Integra Gold

- Guylaine Bois, directrice du développement durable
- François Chabot, directeur ingénierie et opérations

Transfert Environnement et Société

- Benoît Théberge, animateur
- Véronique Lévis, rapporteuse

ANNEXE 2 – Ordre du jour

MOT DE BIENVENUE

1. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE
2. PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT ET DES MODALITÉS DE PRISE DE PAROLE
3. PRÉSENTATION D'INTEGRA GOLD
4. PRÉSENTATION DU MANDAT DU COMITÉ ET DU RÔLE DES MEMBRES
5. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS D'INTEGRA ENVERS LE COMITÉ
6. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE DÉROULEMENT TYPE DES RENCONTRES ET DE CALENDRIER
7. QUESTIONS DE CLARIFICATION SUR LE MANDAT ET LES ENGAGEMENTS
8. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE COMPOSITION ET LES PRINCIPES À RESPECTER
9. ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE COMPOSITION ET DÉSIGNATION DE MEMBRES ET DE SUBSTITUTS

PAUSE

10. RETOUR EN PLÉNIÈRE SUR LA COMPOSITION
11. PROCHAINE RÉUNION

MOT DE LA FIN

ANNEXE 3 – Liste des membres du Comité

Secteur	Entreprise	Appel	Prénom	Nom	Rôle		
					Membre actif	Membre substitut	Personne-ressource/observateur
Socioéconomique	Chambre de commerce de Val-d'Or	M.	Marcel H.	Jolicoeur	X		
	Chambre de commerce de Val-d'Or	Mme	Hélène	Paradis		X	
Éducation et recherche	Centre national des mines	Mme	Sophie-Anne	Soumis	X		
	Centre national des mines	M.	Luc	Thiboutot		X	
Récréotouristique	Cité de l'Or	M.	Réal	Martineau	X		
	Cité de l'Or	M.	Guy-Édouard	Bouchard		X	
Résidents	Quartier Bourlamaque	M.	Pierre	Robichaud	X		
	Quartier Bourlamaque	M.	Samuel	Rancourt	X		
	Quartier Bourlamaque	Mme	Louise	Sylvestre		X	
	Quartier Bourlamaque	M.	Jacques	Simard		X	
	Quartier Sigma	Mme	Chantal	Pépin	X		
	Quartier Sigma	M.	Alain	Lessard		X	
	Quartier Paquinville	M.	Michel	Routhier	X		
Entreprise voisine	Forestel	M.	Robert F.	Larivière	X		

Groupes environnementaux	Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie	Mme	Judith	Sénéchal	X		
	Conseil régional de l'environnement de l'A-T	Mme	Clémentine	Cornille		X	
Communauté autochtone	Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	M.	Ronald	Brazeau	X		
	Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	Mme	Adrienne	Jérôme		X	
Organisme municipal	Ville de Val-d'Or	Mme	Sylvie	Hébert	X		
	Ville de Val-d'Or	M.	Frédéric	Marcil		X	
Agence et ministères	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	M.	Louis	Jalbert			X
	Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles	Mme	Jeanne	Lavoie-Deraspe			X
	Ministère des Transports du Québec	M.	Jean-François	Turcotte			X
	Agence de la santé et services sociaux de l'A-T	M.	Stéphane	Bessette			X
	Autres ministères et agences au besoin						X

ANNEXE 4 - Présentation Integra Gold

INTEGRA GOLD CORP

TSXV: ICG



RENCONTRE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI PROJET LAMAQUE SUD

27 mai 2015

INTEGRA GOLD
CORP

DÉCLARATION PROSPECTIVE

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne différeront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncés. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et événements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président, et François Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 21 septembre 2012, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenus dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas être indûment acceptées.

PLAN DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue
- Présentation d'Integra Gold et du Projet Lamaque Sud
- Mandat du Comité, les engagements et le plan de travail
 - Échanges
- Proposition de composition du Comité
 - Échanges
 - Pause et désignation de membres
 - Retour en plénière et validation de la composition
- Prochaines étapes et conclusion

MODALITÉS DE PRISE DE PAROLE POUR LA RENCONTRE

- Respecter le déroulement convenu
- Faire preuve d'écoute et de respect
- Intervenir sur les sujets discutés
- Débattre sur les idées non sur les personnes

Mise à jour du Projet et activités à venir

Merci de votre présence!

- **Plan de présentation:**
 - **Présenter Integra Gold**
 - **Faire une mise à jour des activités en 2015**
 - **Décrire les activités à venir en 2015-2016**

- **Répondre à vos questions**

- Compagnie junior inscrite à la Bourse de Toronto
 - (TSX Venture) Symbole: ICG
- Siège social à Vancouver
 - Démarrage en 2010
- Gérance du projet à Val-d'Or
- Principaux actifs
 - Projet Lamaque Sud
 - Complexe minier Sigma-Lamaque
- Capitalisation boursière récente de 80 M\$
 - Environ 280M d'actions (12 derniers mois: 0.14\$-0.355\$)
- Financement public - encaisse d'environ 15 M\$



- **Personnel de direction: Corporatif (Vancouver-Val-d'Or)**
 - Président & CEO - Stephen de Jong
 - Président du conseil – Georges Salamis
 - Chef des opérations – Langis St-Pierre, ing.
 - Premier Vice Président - Hervé Thiboutot, ing.
 - Chef financier - Travis Gingras, CMA, MBA
- **Équipe de projet (Val-d'Or)**
 - Directeur des opérations et ingénierie: François Chabot
 - Directrice du développement durable: Guylaine Bois
 - Surintendant à l'usine Sigma: Jean-Guy St-Jean
 - Directeur Exploration: Jacques Simoneau

➤ **Installations à Val-d'Or**

- Bureau et carothèque
- 1101, 3^e Avenue Est

➤ **29 emplois directs (employés -consultants)**

➤ **+/- 30 emplois indirects**

➤ **Fournisseurs:**

- Forage Orbit-Garant, Géopointcom,
- InnovExplo, Laboratoire Bourlamaque, Golder, Amec, WSP, TMR, Meglab, Mirado
- Integra Gold favorise les entreprises locales



➤ **Dépenses en exploration de 8,3 M\$ en 2014**

- Frais de maintien de 0.45M\$ en 2014

➤ **Dépenses en exploration planifiées de 9,8 M\$ + en 2015**

- Frais de maintien de 1.65M\$ + en 2015

➤ **Dépenses en investissement: 3,0M\$+ en 2015**

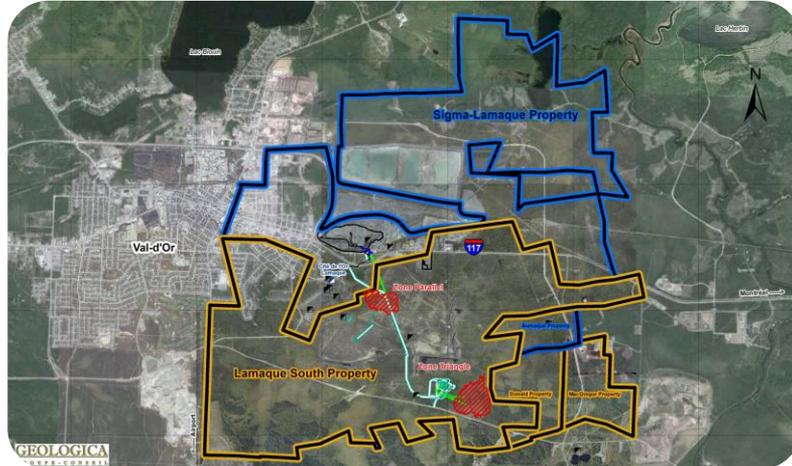
- Démarrage du projet

➤ **Opérer des installations minières qui génèrent des résultats supérieurs et ajoutent une valeur à long terme dans un milieu de travail stimulant**

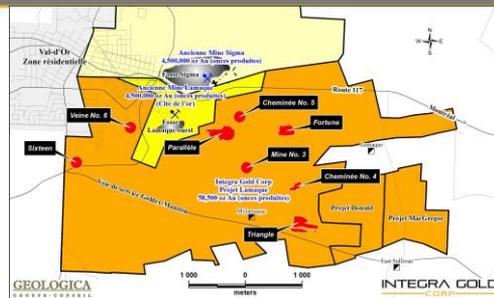
➤ **Contribuer positivement au bien-être de la communauté en limitant les effets négatifs altérant le milieu physique et social**

➤ **Être le prochain producteur d'or de la région**

- Situé à l'entrée Est de Val-d'Or
- Deux zones aurifères principales
 - Triangle au sud, Parallèle au nord



- **Secteur Sigma-Lamaque**
 - Production de 9M d'onces
 - 95% en souterrain
 - Dépôt de classe mondiale
 - Sigma: Placer Dome
 - Lamaque: Teck



- **Propriété Lamaque Sud**
 - **Propriété de Teck**
 - Teck: Production de 58,500 d'onces
 - Mine No 3 et Cheminée No 4, années 60
 - Propriété acquise à 50% par Tundra Gold et Golden Pond en 1988
 - Acquisition du 50% de Teck par Kalahari en 2003
 - Consolidé à 100% par Kalahari en 2009, NSR de 2% à Teck
 - Kalahari devient Integra Gold en 2010
 - **Integra Gold:**
 - Montants dépensés de 2010 à 2015: Près de 33M\$
 - Forage réalisé: 285,000m (Env: Val-D'Or – Mont-Laurier !)

Mise à jour de nos activités

- Depuis le début de l'année 2015...
- Ce qui s'en vient pour le reste de 2015 et 2016

CYCLE D'UN PROJET MINIER

Compilation Exploration Évaluation Mise en valeur Production Restauration

EXPLORATION Aumaque, MacGregor

ZONES POTENTIELLES Cheminée no 5, Triangle Sud, Mine no 3

DÉFINITION (Ressources) Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4, Veine no 6, Sixteen
4,2M T @ 7,9 g - 1,05 M onces

ÉTUDES ÉCONOMIQUES PRÉLIMINAIRE PRÉFAISABILITÉ; FAISABILITÉ Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4
3,6M T @ 8,1 g - 0,93 M onces

CONSTRUCTION ET DÉVELOPPMENT Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4

- **Révision de l'étude économique préliminaire (Janvier)**
 - Intégration de l'usine Sigma
 - Capital de démarrage: 62M\$
 - Production de 2M tonnes @ 8.24 gr Au/t pour 511Kon réc
 - Avant taxes - TRI de 77% VAN de 184.3 M\$ (Or 1240\$Can)
- **Révision des ressources (Février)**
 - Augmentation de 40% des ressources
 - 5.9M Tonnes @ 7.37gr au/t pour 1.4M oz
 - Environ 50% des onces dans la zone Triangle
- **Travaux de forage d'exploration**
 - Plus de 45,000m réalisés
 - Très bons résultats de forage sur la zone Triangle
- **Finalisation de la démarche de consultation**
 - Comité de consultation: expérience très positive: meilleur projet
 - Dégagement d'un très bon niveau d'acceptabilité sociale

- **Demandes d'autorisation, permis et plan de restauration**
 - Transfert de l'ensemble des certificats d'autorisation de Century à Integra Gold
 - 3 Nouvelles demandes d'autorisation soumises ou en cours
 - 2 Certificats d'autorisation reçus
 - Exploration souterraine à Triangle et valorisation du stérile
 - Plan de restauration soumis pour le secteur Triangle
- **Démarche de financement**
 - Réalisation d'un financement de 13M\$ en avril (actions)
 - Beaucoup de démarchage au niveau corporatif
 - Beaucoup de visiteurs au site
- **Démarrage des travaux de mise en valeur, Zone Triangle**
 - Travaux de déboisement en cours
 - **Beaucoup de travaux à venir!**



➤ Projet Lamaque Sud**➤ Projet minier avec un fort potentiel et des impacts limités**

- Bonnes teneurs, bonne récupération, bon massif rocheux

➤ Localisation supérieure

- Au Québec, collé sur un centre d'expertise minière: Val-d'Or
- Près des services

➤ Réception positive dans la communauté**➤ Financement du projet**

- Environnement difficile pour les compagnies minières
- Plusieurs démarches en cours
- Nous devons être à l'écoute du marché

Filon 2015: Investissement de 2M\$+

**➤ Planification stratégique****➤ Démarrage de l'exploration souterraine de la zone Triangle en priorité**

- Limiter la dilution de la compagnie
- Potentiel de la zone Triangle vraiment intéressant
- Bien utiliser notre capital

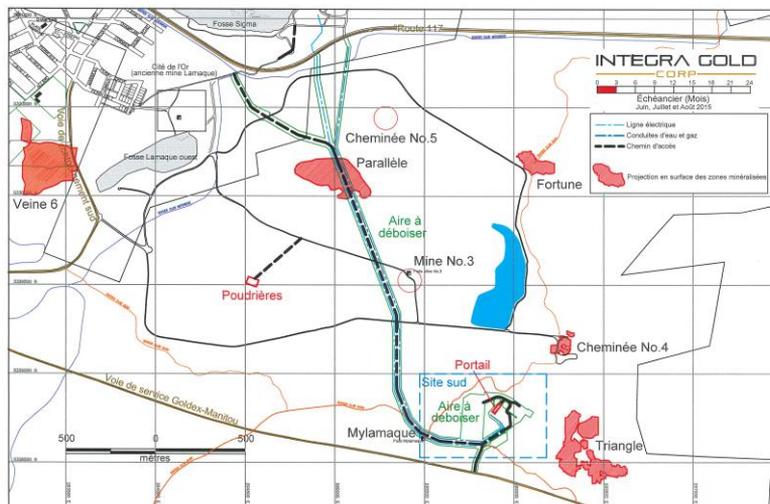
➤ Démarrage du secteur Nord selon les opportunités

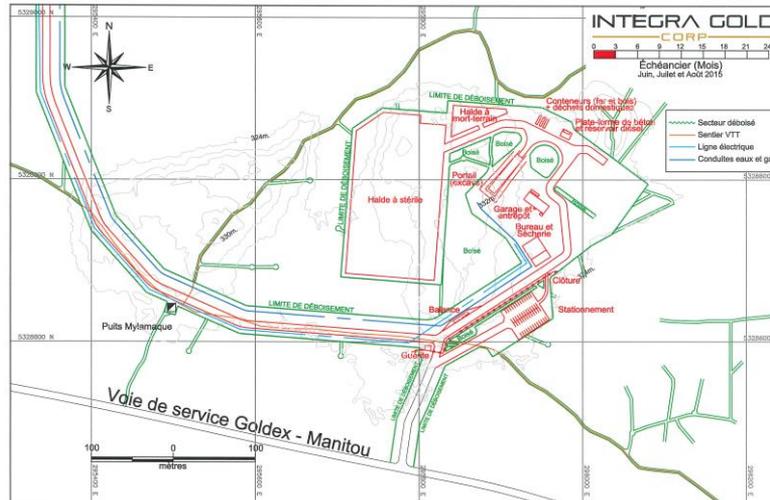
- Ressources intéressante mais potentiel d'expansion limité

- **Études économiques**
 - Réviser l'économique du projet selon les nouvelles ressources
- **Révision des ressources**
 - Forages 2015 à intégrer: monter le plein potentiel du projet
 - Revue de l'interprétation géologique à Triangle: Favorable pour le minage
- **Travaux de forage d'exploration**
 - 2015: Environ 25,000m à ajouter
 - Augmenter les ressources
- **Ressources humaines**
 - Recruter et bâtir notre équipe
 - Ce sera nos ressources les plus importantes
- **Travaux de forage d'exploration**
 - 2015: Environ 25,000m à ajouter
 - Augmenter les ressources

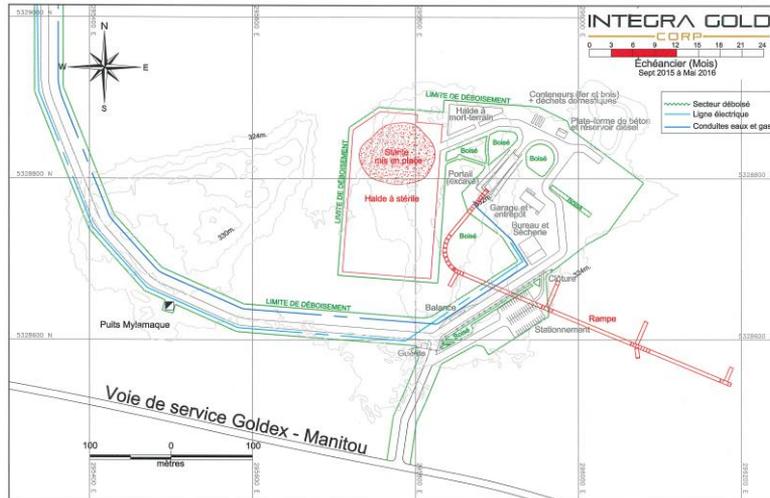
- **Autorisation et permis**
 - Obtenir un plan de restauration approuvé pour Triangle et déposer les garanties financières (0.7M\$)
 - Finaliser l'obtention des certificats d'autorisation
 - Obtenir les différents permis
- **Financement**
 - Finaliser le montage financier jusqu'à la production
 - Infrastructures
 - Travaux de développement
 - Frais fixes
 - Remise en marche de l'usine
 - Beaucoup de démarche en cours, les efforts ne sont pas ménagés

- **Travaux d'exploration souterraine à Triangle**
- **Nouvelle étape pour Integra Gold**
- **Pour les prochains 3 mois**
 - Mise en place des infrastructures
 - Chemin d'accès
 - Services: électricité, conduites
 - Excavation du portail
 - Mise en place des bâtiments
 - Plans préparés par Integra Gold et consultants
 - Travaux réalisés par des entrepreneurs locaux
- **Autres Travaux**
 - Poursuivre l'exploration en surface
 - Entretien et Suivi à Sigma
 - Demandes de permis
 - Etc...



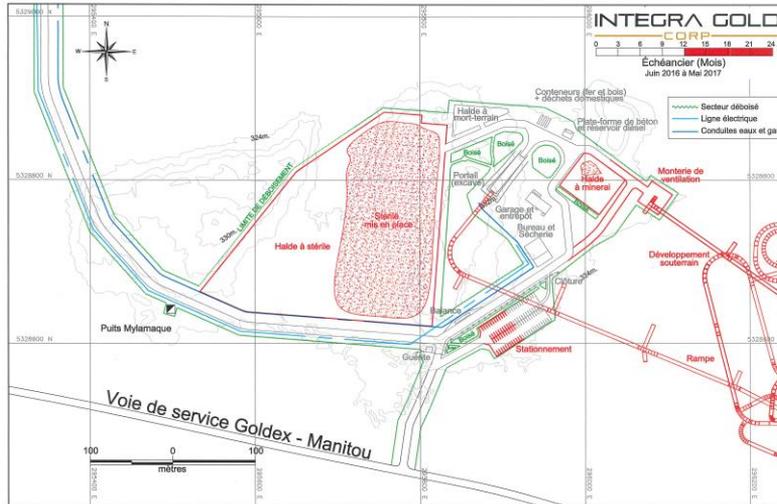


- **Travaux d'exploration souterraine à Triangle**
- **Démarrage de l'excavation de la rampe**
- **9 mois de travaux**
 - Avancer la rampe vers les zones minéralisées
 - Plans préparés par Integra Gold
 - Travaux réalisés par des entrepreneurs locaux
- **Autres travaux**
 - Travaux d'exploration
 - Travaux à Sigma: Réparations à l'usine



- **Travaux d'exploration souterraine à Triangle**
- **Poursuite de l'excavation de la rampe**
- **12 mois de travaux**
 - Poursuivre la rampe en profondeur
 - Développer des galeries dans les zones minéralisées
 - Développer une monterie de ventilation – sortie de secours
 - Réalisation de l'échantillon en vrac

 - Plans préparés par Integra Gold
 - Travaux réalisés par des entrepreneurs locaux et par l'équipe d'Integra Gold (Transition)
- **Autres Travaux**
 - Travaux d'exploration
 - Sigma: Remise en marche



Mandat du comité

Rôle des membres

Engagement

➤ Démarches effectuées pour inviter la population

- Courriel au comité de consultation
- Courriel à notre liste de contact
- Annonce lors des rencontres publiques
- Aide-mémoire remis lors des rencontres publiques
- Publicité dans les journaux et à la radio

**➤ Selon la Loi sur les mines et ses règlements (en modification)**

- But du comité : Favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet pour lequel un bail minier ou une concession minière a été obtenu
- Comité maintenu jusqu'aux travaux de restauration
- Membres choisis selon la méthode déterminée par l'entreprise
- Présence d'au moins 3 représentants provenant des secteurs suivants :
 - 1 Milieu municipal, 1 milieu économique, 1 citoyen, 1 communauté autochtone (le cas échéant)
- Les membres du comité doivent provenir de la région où se trouve le projet.

- Constitué majoritairement de membres indépendants
Membre non indépendant
 - Relation ou intérêt financier ou commerciale envers l'entreprise
 - À l'emploi du MERN et du MDDELCC
 - À l'emploi de l'entreprise ou l'a été dans les 2 dernières années
 - Lié à une personne (conjoint, enfant) à l'emploi de l'entreprise
- Rencontre à tous les 3 mois pour les 2 premières années et aux 6 mois par la suite
- La minière doit assumer les dépenses associées au fonctionnement du comité et des rencontres.
- La minière doit produire et diffuser sur un site internet un rapport des activités du comité et des dépenses

➤ **Objectifs**

- Maintenir le lien avec la communauté à toutes les étapes du projet (démarrage, production, restauration)
- Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s'informer et de suivre les opérations, les engagements de l'entreprise et les conditions générales d'autorisation
- Faire des recommandations à l'entreprise concernant l'élaboration et la mise en œuvre de mesures propres à atténuer les impacts sur le voisinage et l'environnement et à maintenir de bonnes pratiques

➤ Engagements des membres du Comité

- Participer à environ quatre rencontres par année.
- Se familiariser avec les documents de référence (engagements, conditions d'autorisation, bilan des phases de consultation I et II, etc.).
- Relayer les renseignements obtenus dans leur réseau respectif avec l'aide d'Integra Gold.
- Traduire objectivement les préoccupations des gens de leur secteur pour la totalité du projet.
- Faire profiter le comité de leurs connaissances et de leur raisonnement concernant les sujets en lien avec le projet.
- Formuler des recommandations pour minimiser les impacts sur la communauté, résoudre des problématiques et maintenir de bonnes relations de voisinage.

➤ Transparence

- Rendre disponible l'information concernant les différents aspects du projet, les opérations et le suivi.
- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du Comité.
- Rendre disponible sur le site internet les documents relatifs aux travaux du Comité.
- Produire annuellement et rendre disponible sur le site internet un rapport des dépenses du comité ainsi qu'un rapport de ses activités

➤ Responsabilité

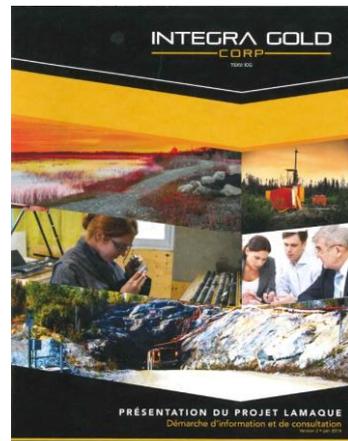
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité
 - Organisation des rencontres et frais de logistique
 - Frais d'expertise le cas échéant
 - Animateur et rapporteur externe
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures :
 - Remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement (membres à l'extérieur de Val-d'Or).

➤ Proactivité

- Analyser, prendre en compte et intégrer au projet, dans la mesure du possible, les préoccupations et les demandes exprimées par consensus par les membres du Comité.
- Établir un système de gestion des plaintes et faire rapport du traitement des plaintes au Comité.

➤ Modes de communication qui seront établis pour diffuser l'information auprès du milieu

- Site internet (section consultation et comité de suivi)
- Bulletin d'information (brochure)
- Avis dans les journaux locaux
- Procédure de gestion de plainte
- Comité de suivi
- Autres moyens au besoin et selon les suggestions



- **Suivi de la dernière rencontre**
- **Approbation du compte-rendu**
- **Mise à jour sur les activités (opérations, forages, etc.)**
- **Suivi des engagements et préoccupations**
 - Bruits, Dynamitage, Poussières, Circulation et sécurité routière
 - Suivi effectué, mesure d'atténuation
 - Plainte reçue, mesure corrective
 - Commentaires des représentants
 - Environnement, Restauration
 - Analyse de l'effluent, eaux de surface, déversement, travaux, etc.
 - Retombées économiques
 - Investissement du dernier trimestre, achat locaux
 - Emplois créés
- **Autres sujets, rétroaction sur les communications**

Type de rencontre Sujet particulier	Date de la rencontre
Visite des sites Mode de fonctionnement du Comité	Fin juin 2015
Rencontre trimestrielle Système de gestion des plaintes	Septembre 2015
Rencontre trimestrielle	Décembre 2015
Rencontre trimestrielle Bilan de l'année 2014	Février 2016
Rencontre trimestrielle	Mai 2016
Rencontre trimestrielle	Août 2016
Rencontre trimestrielle	Novembre 2016

Questions et discussions

Composition du comité

➤ Objectifs de la composition proposée

- Avoir un nombre de participants permettant des échanges efficaces.
- Assurer la représentativité des différentes parties prenantes concernées afin de permettre une expression diversifiée d'opinions.
- Assurer une bonne diffusion de l'information.
- Respecter les exigences légales

Avoir un équilibre entre :

- les voisins susceptibles d'être touchés par les activités et;
- les divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du Comité.

➤ Composition proposée

Secteur	Nombre de représentants	Validé par les membres
Résidents	3	
Organismes municipaux (ville, MRC)	1	
Communauté Autochtone	1	
Socioéconomique	1	
Entreprises voisines	1	
Groupes environnementaux	1	
Récréotouristique	1	
TOTAL	9	
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin	-
Animateur, rapporteur, représentants Integra	4 et plus	-

➤ **Composition proposée**

Secteur	Nombre de représentants	Validé par les membres
Résidents		
Bourlamaque (Samuel Rancourt, Pierre Robichaud)	3	4
Sigma (Chantale Pépin)		
Paquinville (Michel Routhier)		
Organismes municipaux (Sylvie Hébert)	1	1
Communauté Autochtone (Ronald Brazeau)	1	1
Socio-économique (Marcel Jolicoeur)	1	1
Entreprises voisines (Robert Larivière)	1	1
Groupes environnementaux (Judith Sénéchal)	1	1
Récréotouristique (Réal Martineau)	1	1
Éducation et recherche (Sophie-Anne Soumis)	0	1
TOTAL	9	11
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin	-
Animateur, rapporteur, représentants Integra	4 et plus	-



➤ Désignation des membres et des substituts

- Lorsque plusieurs représentants d'une catégorie sont intéressés à participer, ils doivent définir entre eux les membres qui siégeront au Comité.
- Les membres peuvent désigner une personne – du même milieu ou réseau – qui peut les remplacer aux rencontres (substitut).
- Les membres comme les substituts font partie de la liste de distribution et reçoivent les informations relatives aux travaux du Comité.

**Questions et discussions**

Désignation des membres

Prochaine rencontre et mot de la fin